L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureau : No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
MERCREDI, 19 FEVRIER 1890.

VAPEURS.

Mandeville, Lewisburg et Madisonville.

LE STEAMER NEW CAMELIA

A partir du 17 octobre 1889, quittera Mandeville à l'arrivée du train du chemin de fer Pontchartrain partant de la gare des Bateaux-Bayou:

MARDI, à l'arrivée du train de 3 P. M.
VENDREDI, à l'arrivée du train de 3 P. M.
SAMEDI, à l'arrivée du train de 4 P. M.

De retour il quittera Madisonville:

LUNDI, à 5 A. M.
MERCREDI, à 6 A. M.
VENDREDI, à 6 A. M.

EXCURSIONS:

Tous les DIMANCHES, à l'arrivée du train de 9 A. M.

Frêt reçu sous les jours à la gare du chemin de fer Lanteville & Madisonville, au pied de la rue Gir-d.

14 avril— W. G. COYLE & CIE., Agent.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

Entre New-York et le Havre.

Les magnifiques navires de cette ligne favorite sur le continent (cabines pourvues de sonnettes électriques), partiront de la jetée No 42 de la rivière du Nord, au pied de Morton street, tous les samedis.

LA BRETAGNE, de Joinville, samedi, 15 février
LA GASCOGNE, Santelli, samedi, 22 février
LA CHAMPAGNE, Boyer, samedi, 1er mars

Prix de passage pour le Havre.

Vin compris dans toutes les classes.

Première cabine.....$100 et $120
Deuxième cabine, salon des accommodations.....$60
Deuxième classe.....$45
Entrepont, $26, avec aménagement supérieur comprenant vin, literie et ustensiles.
Bestiaux, aller et retour, à prix réduits.

Pour frêt et passage, s'adresser à
J. B. DODART,
Agent principal à la Nouvelle-Orléans,
61 Carondelet.

LIGNE UROMWELL

POUR NEW-YORK DIRECTEMENT.

Partant Mardi, 18 février à 8 A. M.
Le steamer HUDSON, se composant des steamers suivants
KNICKERBOCKER, HUDSON,
LOUISIANA, NEW ORLEANS.
Le steamer HUDSON, Capt. Freeman.

Ce vapeur est muni du pied de la sur Toulouse
ASSURANCE POUR CETTE LIGNE 1½ P. 0/0.
Passage—Cabine.....$50
Entrepont.....$30
Cette ligne prend du frêt et donne des connaissements pour Liverpool, Brême et le Havre.
Pour frêt ou passage s'adresser à
ALFRED MOULTON & CO.,
Rue Carondelet No 41

CHEMINS DE FER.

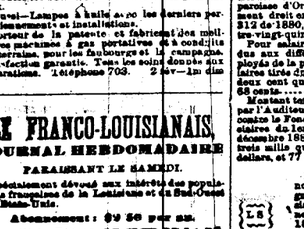

Queen and Crescent Route,

que la plus courte de 96 milles entre la Nouvelle-Orléans et Cincinnati.

Temps, 26 heures.

La route la plus rapide, la ligne la plus courte, via Chattanooga, pour aller aux Carolines et en Virginie, Richmond, Washington, Baltimore.

La ligne courte, via Cincinnati, pour aller à Chicago, Cleveland, Buffalo, les Chutes du Niagara et le Canada, New York, Boston, les Montagnes Adirondacks et White, et tous les points dans le Nord et dans l'Est.

Comparez notre itinéraire avec ceux des autres lignes.

	No 2. Fast Line.	No 6, Limited
Part de la N.-Orléans.	8:45 a m.	5:00 p.m.
Arrive à Meridian.....	3:00 p m.	10:40 p m.
Arrive à Akron.....	6:12 p.m.	1:10 a m
Arrive à Birmingham	9:00 p.m.	3:50 a.m.
Arrive à Atlanta.....	11:05 p m.	5:45 a m.
Arrive à Chattanooga	2:00 a.m.	8:40 a.m.
Arrive à Burgin.....	10:35 a m.	4:00 p m.
Arrive à Lexington....	12:00 p m.	5:00 p m.
Arrive à Cincinnati....	3:40 p.m.	7:30 p.m.

Bureaux des billets à la N.-O., 34 rue Carondelet.

J. M. KNIGHT, Ticket Agent.
D. G. EDWARDS, Gen'l Pass Agent. R. H. GARRATT, Div. Pass. Agent, Cincinnati, O. New Orleans.
J. J. O'DONNELL, Pass. Agt.
24 mars—

Route du Sud de la Nouvelle-Orléans du Texas et de la Californie.

Southern Pacific Co. Atlantic System via Morgan's La. & Tex. R. R. & S. S. Co.

Départ de la N-Orléans | Arrivée à la N-Orléans
Vestibule Express, daily.....7:15 am | Atlantic Express, daily.....8:10 pm
Bureau Ex.....2:00 pm | New Orleans Ex. press, daily..7:20 pm | press, daily..8:05 am

Chars directs entre New-Orleans et San Francisco par: Atlantic and Pacific Express. Fast Express. Sans changer de char Nouvelle-Orléans et Dallas par la ligne San Antonio and New Orleans Express.

Tremblements à Houston avec tous les chemins de fer de ce point. Billets à vendre et places dans les chars-dortoirs à réserver tous les jours au bureau, 167 Carondelet et Maison de Navigation.

A. C. RUTCHINSON, Gen'l Manager.
J. G. SCHRIEVER, Traffic Manager.
W. WATSON, Gen. Pass. Agt.
17 mars—1m

J. J. PAQUETTE,

49 Chartres et succursale 106 rue du Camp, à deux portes de la rue Poydras.

Je viens de recevoir un wagon plein par chemin de fer du "Adam & Weistaka Company Monarch Vapor Stove," que je garantis comme le meilleur qui se trouve sur le marché. (Ce poêle se vend aussi bon marché que les articles inférieurs. Venez le voir avant d'acheter ailleurs, vous y trouverez pas d'autre.

La meilleure gasoline et les premières qualités de toutes les autres huiles livrées aux plus bas prix.

Aussi—Lampes à huile avec les derniers perfectionnements et installations.

Portant de la patente et fabricant des meilleures machines à gaz portatives et à conduits souterrains, pour les faubourgs et la campagne. Satisfaction garantie. Tous les soins donnés aux malades. Téléphone 703. 2 fév—1m dim

LE FRANCO-LOUISIANAIS,

JOURNAL HEBDOMADAIRE

PARAISSANT LE SAMEDI.

Spécialement dévoué aux intérêts des populations françaises de la Louisiane et du Sud-Ouest des Etats-Unis.

Abonnement: $2 50 par an.

Propriétaire-Editeur: LE CLUB DE LA DÉFENSE FRANÇAISE.
Bureau: 103 rue de Chartres, Nouvelle-Orléans.

ASSURANCES.

Vingtième Etat Annuel
— DE —
L'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.

CONFORMÉMENT à sa charte, l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans publie l'état suivant de ses affaires pour l'année expirée le 31 décembre 1889:

Primes reçues:	
Sur risques de feu.....	$231,068 98
Sur risques de marine.....	2,702 10
Sur risques de rivières.....	3,974 97
	$237,746 05
A ajouter, primes non acquises de 1888.....	60,716 00
Primes totales.....	$318,459 05
A ajouter, intérêts et profits nets.....	15,041 32
Revenus.....	$333,500 37
A déduire, pertes payées:	
Sur risques de feu.....	$99,072 36
Sur risques de marine.....	1,010 08
Sur risques de rivière.....	602 83
Total des pertes payées.....	$90,685 27
Retour de primes et cancellations.....	25,822 60
Commissions.....	39,121 15
Réassurances.....	23,398 18
Taxes et Licences.....	2,947 15
Dépenses de bureau et d'agence, salaires, bureau des assurances, corps de sauvetage, loyers, publications, etc..	36,719 47
Déboursés.....	$212,698 79
	$120,806 58
A déduire:	
Primes non acquises	60,554 00
Pertes ajustées et non ajustées.....	30,000 00
Bénéfice net.....	$30,252 58

ACTIF.

Argent en banque.....	$ 66,123 12
Dépôt au trésor de l'Etat du Mississippi.....	15,000 00
Argent entre les mains d'agents d'autres Etats.....	10,011 16
$10,000 Bons des Etats-Unis 4 0/0 @ 127.....	12,700 00
$131,000 Bons Consolidés de la Nlle-Orléans @ 110.....	133,100 00
$54,500 Bons à Primes de la Nlle-Orléans @ 181.....	95,548 80
$25,000 Bons de l'Etat de la Louisiane, 4 0/0 @ 95 1/4.....	23,875 00
Primes en voie de recouvrement.....	12,195 55
Frêts sur hypothèque.....	24,384 34
Frêts à recevoir et billets à recevoir pour primes.....	6,002 09
Actions.....	4,465 28
Meubles et installations de bureau.....	2,500 00
	$405,918 34

PASSIF.

Capital.....	$300,000 00
Dividendes non réclamés.....	1,350 50
Réserve pour primes non acquises.....	60,554 00
Réserve pour pertes ajustées et non-ajustées.....	30,000 00
Intérêt sur capital dû en janvier 1890.....	9,000 00
	$400,904 30

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.

GEO. LANAUX, Jr., Secrétaire. PIERRE LANAUX, Président.

ASSURANCES.

Vingt-troisième Etat Annuel
— DE LA —
Compagnie d'Assurances Germania
De la Nouvelle-Orléans.

CONFORMÉMENT à ce qu'exige sa charte, cette compagnie publie l'état suivant pour l'année se terminant le 31 décembre 1889:

Primes sur risques de feu.....	$197,741 68
Primes maritimes.....	2,889 10
Primes des rivières.....	1,577 07
	$202,207 66
A ajouter: Primes non expirées de 1888.....	44,609 43
	$246,817 26
A ajouter: Intérêts, profits et pertes.....	$26,223 06
Moins salaires et dépenses générales.....	14,199 43
	12,023 63
Fonds de surplus de 1888.....	34,476 06
Total.....	$293,317 02
Pertes payées:	
Sur risques de feu.....	$92,148 63
Sur risques maritimes	2,086 43
Sur risques de rivières	1,610 91
	$96,857 07
Réassurances.....	38,145 53
Primes remises et commissions.....	49,561 79
Taxes d'Etat et de ville, Board of Underwriters, et souscriptions.....	6,389 93
	185,952 32
Profits bruts.....	$ 97,364 70
Réservé pour primes non expirées.....	$41,180 13
Pertes non payées.....	11,708 53
Dividende No 23 payé en juillet 1889.....	10,000 00
Dividende No 24 déclaré en janvier 1890.....	10,000 00
Fonds de surplus, 1889.....	24,476 06
	97,364 76

ACTIF

Billets pour primes.....	$369 89
Primes en voie de collection.....	41,652 89
Prêts sur nantissement (dépôt des titres).....	33,625 00
Prêts sur hypothèques.....	8,175 00
Bons des Etats-Unis, bons d'Etat, consolidés de ville et bons à primes.....	65,080 00
Stocks de banques, d'assurances et autres.....	38,928 50
Bons hypothécaires, Workerling Brewing Co.....	5,000 00
Propriétés foncières.....	66,814 84
Meubles de bureau et assurances.....	4,573 11
Argent comptant chez banques.....	24,835 44
	$287,564 70

PASSIF.

Capital-actions.....	$200,000 00
Réservé pour primes non expirées	41,180 13
Réservé pour pertes non payées sur incendie.....	11,708 53
Réservé pour dividende 5 pour cent, janvier 1890.....	10,000 00
Réservé pour fonds de surplus, 1889.....	24,476 06
	$287,364 70

Cet exposé est une copie juste et correcte des livres de la compagnie.

H. ZUBERBIER, Président.
J. HASSINGER, Vice-Président.
EMIL WEBER, Secrétaire.

Fait et signé sous serment devant moi, ce 10me jour de janvier 1890.

W. O. HART, Notaire.

Le Conseil de Direction, à une réunion tenue le 9 du courant, a déclaré un second dividende semestriel de QING FOUR CENT, faisant 10 pour cent par an sur le fonds capital pour l'année se terminant le 31 décembre 1889, payable sur demande.

DIRECTEURS.

H. ZUBERBIER, F. W. DIELMANN,
J. J. WECKERLING, JOHN THORN,
J. HASSINGER, J. B. MEYERS,
LOUIS GRUNEWALD, A. G. RICKS,
FRANK VATTIER, GEO. LIEDELICH,
HERM. CURTIUS, FRANK J. LEVIS,
J. E. MERILH, JOSEPH GLOSS.
J. J. LANGLES,
12 jan—1m

Compagnie d'assurances mutuelles

DES MARCHANDS
De la Nouvelle-Orléans.
No 104 rue du Canal.

TRENTE-CINQUIEME ETAT DE SITUATION ANNUELLE

La compagnie publie l'exposé suivant, conformément à ce qu'exige sa charte:

Primes reçues pendant l'année expirée le 31 mai 1889, y compris les primes non acquises de l'année précédente:	
Sur risques d'incendie.....	$159,826 75
Sur risques maritimes.....	3,042 06
Sur risques de rivières.....	6,628 62
Total des primes	$168,557 43
Moins—Primes non acquises.....	49,693
Primes nettes acquises au 31 mai 1889.....	$118,864 43
Pertes payées:	
Sur risques de feu.....	40,842 82
Sur risques maritimes	1,507 35
Sur risques de rivières.....	2,847 38
Taxes et dépenses, moins intérêts.....	22,707 36
Réassurances et primes remises.....	13,840 40
	$81,745 99
Profits.....	$37,119 14

La Compagnie possède l'actif suivant:

Propriétés foncières.....	$231,632 29
Actions de banques et de chemins de fer.....	30,442 55
Billets garantis par hypothèques et dû par divers.....	77,545 62
Billets recevables.....	51,434 76
Primes en cours de collection.....	19,129 82
Certificats 6 0/0 de ville.....	26,907 50
Billets hypothécaires en par jugement.....	4,335 00
Argent comptant.....	19,009 46
	$458,735 11

L'exposé ci-dessus est une copie juste, vraie et correcte des livres de la compagnie.

F. FOYSCHY, Président.

JULES MONTREUIL, Secrétaire.

STAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans. Ville de la Nouvelle-Orléans.

Fait sous serment par devant moi, ce 20me jour de juin 1889.
Signé,
JAS. TAHEY, Notaire

DIRECTEURS.

D. A. Chaffraix, M. W. Smith, Paul Capdevielle, Aristide Hopkins, Paul Fourchy, Jos. A. Shakspeare, W. H. Bodinger, Aldes Mollian, John B. Laplanche, D. Fabio
U. Bancatti.

BASILE BARES

FACTEUR DE PIANOS,
84 Rue Royale, Nlle-Orléans.
—SEUL AGENT POUR LES—
PIANOS GAVEAU, DE PARIS

Supérieur à tout ce qui a'est fait jusqu'à ce jour, de construction nouvelle pour la sonorité prolongée, à cadre en fer fondu d'une seule pièce, système perfectionné, mécanique à lame à double répétition, sommiers en fer, équilibré pour le maintien de l'accord. Ces pianos ont véritablement un velouté et une pureté de son remarquables.

Accords et réparations de pianos une spécialité. 20 mars—

CHARTE.

Etats-Unis d'Amérique.

Etat de la Louisiane, paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.

PARDEVANT MOI, ANTOINE DORIOCOURT, notaire, dûment commissionné et qualifié pour la dite paroisse d'Orléans, et en présence des témoins ci-après mentionnés, sont comparus personnellement M. Numa Landry, A. H. Steward, Arthur Hart et Richard Frotscher, de cette ville, agissant pour eux mêmes et pour les parties qu'ils représentent, en vertu de la procuration ci annexée, et les autres parties dont les noms figurent ci-dessous.

Lesquels déclarent que, s'autorisant des dispositions de la loi centenu dans les Statuts Révisés et de la Constitution de cet Etat relative à l'organisation et à la mise en opération de banques et corporations, ils ont convenu (et ils s'y engagent) par les présentes, ainsi que leurs héritiers, ici fondés de pouvoir et ceux qu'ils représentent, d'établir et de créer une banque pour les fins ci après exprimées et en vertu des stipulations, règlements et obligations indiquées plus bas.

ARTICLE I.

Le nom d'incorporation de cette Association est celui de:

The People's Bank of New-Orleans.

ARTICLE II.

Cette corporation est établie pour une période de vingt ans à partir de la date de cet acte.

ARTICLE III.

L'objet de cette corporation est de faire des affaires de banque dans la ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, en escomptant des billets et autres obligations, en recevant et remboursant des dépôts d'argent, en achetant et en vendant des traites d'argent, ainsi que des lettres de change, en prêtant de l'argent contre gages mobiliers et immobiliers, et en général en exécutant toute espèce de transactions financières, du domaine de la banque, et en exerçant tels pouvoirs qui sont maintenant ou qui pourront être plus tard déclarés par la loi comme inhérents à la mise en opération d'une banque.

ARTICLE IV

Cette banque aura son domicile légal et son siège d'affaires dans la ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane.

ARTICLE V.

Le capital de cette banque est fixé à la somme de trois cent mille dollars, divi sé en six mille actions de cinquante dollars chacune, et lesdites actions seront émises et payées comme suit:

Il est entendu que cette banque achètera pour le prix de la somme de trente cent mille dollars tout l'actif (propriétés, affaires et clientèle) de la banque actuel e connue sous le nom de People's Bank of New Orleans, incorporée par acte passé devant ledit A. D. Doriocourt, notaire, et daté du 1er décembre 1869. Ledit actif (propriétés, affaires et clientèle) sera soldé par l'émissi n de tels actionnaires de la People's Bank actuellement existante qui voudront faire transfert de la présente corporation, et une section du capital de la nouvelle banque pour chaque action de l'ancienne banque dont ils seront porteurs. Et les actionnaires soliquants de ladite People's Bank actuellement existante ne désirent pas faire partie de la nouvelle corporation, il sera dû, pour régler avec eux, par les liquidateurs de ladite banque, une action du capital de la nouvelle banque pour chaque action du capital de ladite banque, payable par lesdits actionnaires sortants. Les sommes ainsi émises, auxdits liquidateurs seront affectées au paiement intégral des actions désdits actionnaires sortants.

ARTICLE VI.

Cette corporation commencera ses opérations dès qu'il aura été souscrit à la moitié, au moins, des actions du fonds-capital et que celles-ci auront été prises.

ARTICLE VII.

L'emblème et le sceau de cette corporation seront représentés par un dessin de la cathédrale St-Louis, de la ville.

ARTICLE VIII.

Le fonds-capital de cette banque pourra s'élever et n'excéder pas ce qui sera jugé nécessaire dans la ville de la Nouvelle-Orléans, et ne pourra aussi qu'après la première élection il sera possédé le siècle au moins trois mois avant de voter.

ARTICLE XXIII.

Chaque élection de directeurs de cette corporation sera faite par scrutin et dirigée par trois inspecteurs, qui seront choisis par le board parmi les actionnaires et deux associés ne seront éligibles en même temps comme directeurs de cette corporation, or un directeur d'une autre banque quelconque ou son associé, ne pourra être directeur de cette compagnie.

ARTICLE XXIV.

Une majorité des directeurs élus aura capacité, provisoirement, d'accepter tout pouvoir ou privilège additionnel donné ultérieurement à la corporation soit par amendement en vertu de l'acte ci-annexé, par un acte nouveau ou autrement, et pourra modifier ces articles de société ou de corporation; mais l'adoption et l'acceptation de ces nouveaux pouvoirs ou privilèges d'amendes seront définitivement décidées par un vote des actionnaires de la façon indiquée par la loi.

ARTICLE XXV.

Le Président et le caissier signeront tous les contrats, billets, certificats d'actions et comptes de cette corporation.

ARTICLE XXVI.

Les procès-verbaux de toutes les séances du Conseil de Direction certifiés par le Président seront conservés par le Caissier.

ARTICLE XXVII.

A l'expiration de la charte de cette corporation, ses affaires seront liquidées par trois commissaires élus à une assemblée générale des actionnaires qui aura lieu dans ce but au mois de novembre 1919, après trente jours d'avis donné, au moins, des journaux quotidiens de la ville de la Nouvelle-Orléans. Et s'il était jugé désirable à cet moment d'avoir l'expiration de cette charte de discoudre la banque et d'en liquider les affaires, les directeurs pourront convoque les actionnaires en assemblée générale à dessein de se prononcer sur la question et de désigner trois commissaires pour effectuer la liquidation le cas échéant. Tel assemblée aurait lieu après trente jours d'avis publié dans au moins deux journaux quotidiens de la Nouvelle Orléans.

ARTICLE XXVIII.

Cette charte pourra être amendée, modifiée ou changée dans toutes ses dispositions et le fonds-capital de cette banque pourra être accru ou diminué à l'assemblée générale des actionnaires appelée dans le but de tels amendements, modification ou changement, ou augmentation ou réduction du fonds-capital après trente jours d'avis dans les feuilles quotidiennes de la Nouvelle-Orléans, et à l'expiration de ce délai et à l'application de l'avis que la loi prescrit ou prescrira, pourvu que amendement, augmentation ou réduction soit accepté à cette assemblée par les actionnaires représentant les deux-tiers de tous le fonds-capital de la banque.

ARTICLE XXIX.

Les actionnaires ne seront pas responsables des pertes ou dommages encourus par la dite corporation pour plus que la somme du fonds-capital en leurs noms.

ARTICLE XXX.

Tout actionnaire omettant ou négligeant de payer les échéances alors qu'il en reçoit la requête par le Conseil de Direction, perdra au profit de la corporation tout le paiement par lui fait précédemment et cessera d'être actionnaire de la dite corporation.

Ainsi fait et passé, en la ville de la Nouvelle-Orléans, en mon étude, le 20me jour de novembre 1889, en la présence de M. Auguste Simon Brand et Le-le Ignace Dodson, témoins connus, quient signé avec les parties contractantes et moi, notaire, après avoir pris connaissance de ce qui précède.

Par pre E. OFFNER,
N. LANDRY, Nouvelle-Orléans.
Par pro L. V. TURNARIN,
N. LANDRY, Nlle-Orléans.
Par pro A. N. TOURNE,
N. LANDRY, Nlle-Orléans.
Par pro A. LEHMAN & CO.,
M. LANDRY, Nlle-Orléans.
Par pro E. M. CAPDEVIELLE,
N. LANDRY, Nlle-Orléans.
Par pro T. LANAUX & SONS,
N. LANDRY, Nlle-Orléans.
Par pro J. BLUMENTHAL,
N. LANDRY, Nlle-Orléans.
Par pro J. HASSINGER,
N. LANDRY, Nlle-Orléans.
Par pro E. ROUNY,
A. M. SIEWERD, Nlle-Orléans.
Par pro MAX J. ZIMMERMAN,
RICHARD FROTSCHER, N. O.
Par pro GEO. BRANDT,
JOSEPH BRANDNER,
RICHARD FROTSCHER, N. O.
Par pro C. CRETIEN,
ARTHUR HART, Nlle-Orléans.
Par pro EMILE LEGENDRE,
ARTHUR HART, Nlle-Orléans.
et autres.
A. S. BRAUD,
L. L. DOISE, témoins.
ANT. DORIOCOURT, Notaire.

Je, soussigné, Annotateur des Hypothèques en et pour la paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, certifie extrait de l'original que l'acte d'incorporation ci dessus de la "Banque du Peuple de la Nouvelle-Orléans", a été le jour donné enregistré au mon bureau, dans le livre 398, à la page 349.

Nouvelle Orléans 28 décembre 1889.
[8 cas] GEO. GUINAULT, Annotateur.

Je certifie que ce qui précède est une copie vraie de l'original, enregistré à mon bureau.
[cens] ANT. DORIOCOURT, Notaire.
Nouvelle-Orléans, 28 décembre 1889.
30déc—5f en 30f.

L'INDEPENDANCE

BELGE,

Edition d'Outre-Mer,

Paraissant toutes les semaines et comprenant 10 PAGES DE TEXTE grand format.

La seule publication en langue française destinée spécialement à nous les pays d'Outre Mer et donnant le Résumé hebdomadaire du mouvement politique, artistique, littéraire, scientifique, industriel et commercial du monde entier.

Tableau pratique des transactions commerciales sur toutes les places, cours, marchés, etc. —Correspondances spéciales de toutes les capitales, modes, théâtres, etc.—Romans et Feuilletons inédits des premiers auteurs contemporains.

Chaque numéro est joint un supplément illustré de douze colonnes qui réunit la collaboration des nouvellistes, chroniqueurs et remanciers les plus en vogue.

PRIX D'ABONNEMENT:

Trois Mois, 8 FRANCS. Six Mois, 8 FR. 50. Douze Mois, 30 FRANCS.

EDITION QUOTIDIENNE

Le meilleur marché, le plus répandu et le mieux informé des grands journaux européens paraissant en langue Française.

PRIX D'ABONNEMENT:

Trois Mois, 8 FR. 25. Six Mois, 8 FR. 50. Douze Mois 16 FR. 50.

CONDITIONS

Toute demande d'abonnement doit être accompagnée d'un mandat sur la poste ou autre à vue sur Bruxelles, Paris et Londres. Les abonnements commencent le 1er et le 16 de chaque mois.

Envoi gratuit de numéros spécimens à toute personne qui en adressera la demande écrite à l'Administration:

17, rue des Sables, Bruxelles.

On demande de bons agents.
8 sept—1f pr. m le dim.

THE NEW-ORLEANS BEE,

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the France-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.

Weekly (6 double pages) published Saturday Morning.

Per annum, $2; six months, $1.50; three months, 75 cents.

BULLETIN FINANCIER.

Lundi, 17 février 1890.

AVIS.

Les Banques, les Bourses et les bureaux public étant fermés et les affaires généralement suspendues à cause du Mardi Gras, nous répétons les marchés de lundi pour référence.

COMPTOIR D'ÉCHANGES (CLEARINGHOUSE) DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

	Echanges.	Balances.
Jusqu'ici cette semaine.....	$3,268,393 00	$343,910 50
Même temps la semaine dern.ère..	3,729,614 00	349,263 00

Monnaies américaines et étrangères et Billets de Banque.

MONNAIE — Souverains Victoria, $4 80@4 90; 20-marcs, $4 65@4 75; 20-francs, $3 80@3 90; doublons espagnols, $15 40@15 60; 25-pesetas espagnols, $4 70@4 80; 20-pesos, mexicains, $19 40@19 60; or neuf américain, 90@95c.; or vieux américain, 87 @ 90c. dollars mexicains, 74 @75; sols péruviens, 72@72½; pesos chiliens, 72@72½; argent mutilé américain, 75@ 80c.; 5-francs, 95@96c.; argent anglais, par £, $4 86@4 90; billets de la Banque d'Angleterre, $4 80@4 90; billets de la Banque de France, 19@19⅛; reichsmarque, billets, 23@24

MARCHE MONETAIRE.

Nouvelle-Orléans—L'argent est en bonne demande et libre mais stable.

Papier escompté.....	8
do A1.....	—27
Prêts sur garanties collatérales.....	—25
Time money.....	—27
Papier hypothécaire.....	—38

New York—Taux de l'argent 3½ pour cent.

Londres—Taux de la Banque d'Angleterre 6, escompte 97 5/16 à 97 7/16; argent en lingots 43⅝; U. S. 4's 125⅞.

Paris—Rentes 87.95.

MARCHE DU CHANGE.

SUR MARKS—Commercial 94⅛

LE STERLING est stable.

Commercial (60 jours)..... 481¼@4⅞
Traites en banques (60 jours)..... 486
Les FRANCS sont stables.
France de commerce (60 jours)..... 5,23¼@
Traites de banques (60 jours)..... 5,19¾
Le OLLAR DE NEW YORK est stable.
Traites de commerce pair à 25c. de prime.
Traites de banques $1 de prime.
Les banques tirent des chèques $1 de prime pour le taux de collection.

VENTES A LA BOURSE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Appel de 11 a. m.

28 actions du Carrollton RR. Co..... 116½
$15,000 Louisiana 4's..... 99⅝

Entre les appels de 11 a. m. et de 1 p. m.

$5,000 Bons à prime (8 to April drawing and 4 0/0 interest)..... 149

Sales United Securities.

Le mouvement était comme suit aujourd'hui: Mountain View—209 actions à 5c. 100 actions à 4c.

ACTIONS ET BONS.

Dernières cotes en N. O. street exchange.

Banques.	Au pair	Offre de
American N'l.....	130	109
Bank of Louisiana.....	200	211½
Canal & Banking..Co.....	100	170 180
Citizens.....	100	30½
Commercial National.....	100	200
Germania Savings.....	100	180
Hibernia National.....	100	150
Louisiana National.....	100	
Metropolitan.....	100	
Mutual National.....	100	148
N O National.....	100	630
People's.....	50	90 92½
State National.....	100	147 155
Traders'.....	100	94 98
Union National.....	100	140½ 150
Whitney National.....	100	280 325
Compagnies d'assurance.		
Crescent.....	100	54
Firemen's.....	50	60 63
Germania Ins Co.....	100	115 119
Hibernia Ins.....	100	43
Home Ins.....	100	99 107
Lafayette.....	50	7
Louisiana Mutual.....	100	71½ 75
Mechanics' and Traders'.....	100	124½
N Orleans Ins As.....	50	29
N Orleans Ins Co.....	100	22 24½
Sun Mutual Insurance.....	100	133
Southern Ins Co.....	100	99½ 101
Teutonia.....	100	130
Chemins de fer urbains.		
Carrollton.....	100	116½ 120
Crescent City.....	100	90 90½
Canal and Claiborne.....	100	
New Orleans City.....	100	116½
Orleans.....	50	70½ 71
St-Charles Street.....	50	88 90½
Actions diverses.		
Bienville Oil Works Co.....	100	
C O Slaughterhouse.....	50	55½ 58½
Imp Bonded Warehouse.....	100	
Jefferson City Gas Co.....	100	99½ 95
Consumers' Ice Co.....	100	
Louisiana Ice Man Co.....	50	1½ 4
St Louis Cemetery Co.....	100	
La Oil Co.....	100	
Metairie Cemetery Ass.....	100	
N O Gas Light Co.....	100	101½ 103
N O Waterworks Co.....	100	89½ 91½
Planters Cottonseed Oil Co.....	100	
Sugar Refinery.....	60	27 49
Southwestern Brush Elec Light Co.....	100	
Louisiana Electric L'ht Co.....	100	
Jockey Club.....	100	90
Crescent City Brewing Co.....	100	14 16
Bons d'Etat.		
Louisiana 4's.....		99½ 96½
Louisiana 2's.....		
Bons de ville.		
Pontchartrain Improvement.....	149	149½
Premium Improvement.....		
Privilège on Premiums.....		
Consolidated 6's.....		
Consolidated Triangle.....		
— Crescent.....	110½	111½
Extended 6's.....		
— Railroad.....		
— Waterworks.....		
Tech.....		
City 6 0/0 certificates.....	101½	103
City 6 0/0 Cts for Consol Ordnc	101½	
City 6s.....	101½	102½
City 7's old.....	113½	
new.....		
gold.....	136	
Bons divers.		
U S 4 0/0.....	122½	
Canal & Claib. St RR mort.....	105½	
C. St. L. & N. O. R. R. Co.....		
Jackson RR 2d mort. ecos.....	104½	
Jackson RR 2d mort. deed.....	102½	
Orleans Exchange Stock.....	320	330
Pontchartrain Railroad Stock.....		
Stock Exchange Stock.....		
Mechanics, Dealers, and Lumbermen's.....	50	60
Jos. Ln. Ost. Stock Certs.....	120	132
Morgan's L & T R and S S Co.....	130½	
Tex & Pacific RR 1st gold mort.	130½	
Tex & Pacific RR 2nd gold m't	95	
C. C. Rlway Co. Certificates.....	30	
St-Charles Street Co mort.....		
Crescent City 1st.....	105	108
N O City RR Co mort.....	125	
St-Charles St RR mort.....	115	
N O Waterworks Co mort.....	122	
La Ice Mfg Co 1st mort.....	95	
La Ice Mfg Co 2d mort.....		85
Levee Steam Cotton Press mort	104	
La Electric L. 1st mort.....		
2d.....		
Cotton Exchange 1st mort.....	106	110
Certificates et Warrants.		
State Warrants Ordin. 1884.....	70	
State Warrants Ordin. 1885.....	45	55
do do do 1886.....	45	
do do do 1887.....	65	
do do do 1888.....	54	
Police Ctfs.....	30	
School Ctfs.....	20	40
City Scrip, old.....	91	
new.....	63	
Jas. Ln. Ost. State Certs.....	27	33
Ctfs issued under the act of 1880.....	20	
Unpaid State Coupons No 12 (Jany. 1 1890).....	19	30
Unpaid State Coupons prior to No 12.....	26	
Unpaid City Coupons.....		
Half paid Coupons.....		
State School Warrants.....	30	45
Unlisted Securities.		
Anna Howe Gold Min'g Co	10	
Plata Reina.....	10	¼ 1
Rosebanner.....	1	.05 .07
Mountain View.....	1	.03
Georgiana.....	1	
Eylau.....	1	.06 .07
Lafayette Brewing Co.....	100	90
Louisiana Brewing Co.....	100	185 200
Pelican Brewing Co.....	50	
Southern Brewing Co.....	100	350 425
Weckerling Brewing Co.....	100	95 105

1 Avec dividende. 2 Sans dividende.
3 Avec coupons. 4 Sans coupon.
5 Occasions 7 Lots. 6 New Stock.
Pour moins de $5000 et plus de $1000

COTON.

(Lundi)

(Les cotes pour les marchés du pays et étrangers suivent prises des dépêches de la Presse Associée et notre rapport local du New Orleans Cotton Exchange.)

MARCHE DE LA NOUVELLE-ORLEANS SUR PLACE.

Le Coton Exchange a rapporté aujourd'hui des ventes de 2,250 balles, comprenant 900 à arriver.

Le marché est inactif et calme.

Les cotons tachés sont de ⅛ à ⅛ plus bas que les cotons blancs.

	Aujourd'hui	Hier
New Ordinary.....	9⅛	9⅛
Ordinary.....	9⅛	9⅛
Good Ordinary.....	10 1/16	10 1/16
Low Middling.....	10 5/16